

SUD Education 61 2013-2014

Comptes annuels

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

Bilan

ACTIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
51 : banques, établissements financiers et assimilés	17 805 €	16 532 €
Total chapitre 5	17 805 €	16 532 €
Total général de l'actif	17 805 €	16 532 €

PASSIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
11 : Eléments en instance d'affectation	15 582 €	14 447 €
12 : Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 767 €	1 135 €
Total chapitre 1	17 349 €	15 582 €
40 : Fournisseurs et Comptes rattachés	6 €	
47 : Comptes transitoires ou d'attente	450 €	950 €
Total chapitre 4	456 €	950 €
Total général du passif	17 805 €	16 532 €

Compte de Résultat

	Solde	
	N	N-1
60 : Achats et variations des stocks	522 €	786 €
61 : Services extérieurs	76 €	57 €
62 : Autres services extérieurs	5 725 €	5 250 €
65 : Autres charges de gestion courante	4 833 €	4 731 €
6 : COMPTES DE CHARGES	11 155 €	10 825 €
75 : Autres produits de gestion courante	12 922 €	12 638 €
dont 756 : Cotisations	12 557 €	12 638 €
7 : COMPTES DE PRODUITS	12 922 €	12 638 €

Résumé du compte d'exploitation	Charges	Produit
Totaux	11 155 €	12 922 €
Résultat d'exploitation	1 767 €	
Totaux généraux	12 922 €	12 922 €

Produits	12 922 €
Charges	11 155 €
Résultat de l'exercice	1 767 €

<i>Provision pour congrés</i>	
<i>Provision pour élections</i>	

Annexe au comptes annuels

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

1) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2011 ET REGLES COMPTABLES

SUD Éducation 61 publie ses états financiers pour l'exercice 2013-2014 en conformité avec la loi du 20 août 2008.

Son exercice comptable est du 1er septembre au 31 août de chaque année, ce qui correspond à son rythme d'activité qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises :

- * Continuité d'exploitation
- * Permanence des méthodes comptables
- * Indépendance des exercices
- * Non compensation

Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 99-01 du 16 février 1999 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthodes des coûts historiques.

Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N°99-01.

2) NOTE SUR LE BILAN

Le syndicat n'a pas d'autres Actifs que les comptes bancaires nécessaires à son fonctionnement.

Un compte est utilisé au passif pour enregistrer des sommes dont le syndicat est dépositaire mais dont il n'a pas la libre disposition.

3) NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat.

Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cour de l'année par le syndicat. Le reversement à la fédération figure en charges.

4) LE TABLEAU DES RESSOURCES

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2013-2014 :

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	12 556,50 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Autres Produits d'Exploitation perçus	365,33 €
Produits financiers	0,00 €
Total des Ressources	12 921,83 €

5) LES COTISATIONS

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif sur la base d'un barème local.

6) PERSONNEL

Le syndicat ne dispose pas de salarié. Le ministère de L'Education Nationale attribue chaque année des postes de décharges à la fédération en équivalent temps plein (ETP) charge à elle de les répartir aux syndicats fédérés selon leurs besoins. Pour l'exercice 2013-2014 SUD EDUCATION Orne a utilisé 1.587 ETP

7) AFFECTATION

Le résultat 2013-2014 sera porté en réserves générales pour un montant de 1766.76 euros sous réserve de l'approbation de l'AG.

Provisions				
Intitulé	Solde 01/09/2013	Total Debit	Total Crédit	Solde 31/08/2014
Report à nouveau (solde créditeur)	14 447,26 €	0,00 €	1 135,07 €	15 582,33 €
Résultat de l'exercice (excédent)	1 135,07 €	1 135,07 €	1 766,76 €	1 766,76 €
Total des provisions	15 582,33 €	1 135,07 €	2 901,83 €	17 349,09 €

8) EVENEMENTS RECURENTS PURIANNUELS

Catégorie d'action	Montant à l'ouverture	Augmentation	Utilisations	Montant à la clôture
Réserves congrès	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réserves élections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

9) ETAT DES FONDS SYNDICAUX

FONDS SYNDICAUX	Montant à l'ouverture	Augmentation	Utilisations	Montant à la clôture
Réserve	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report à nouveau	14 447,26 €	1 135,07 €	0,00 €	15 582,33 €
Résultat de l'exercice	1 135,07 €	1 766,76 €	1 135,07 €	1 766,76 €
Provisions diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provisions pour congrès	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provisions pour élections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

10) AFFILIATION

Le syndicat est affilié à l'Union Syndicale SOLIDAIRES locale. A ce titre il verse une cotisation annuelle fixe par adhérent qui ne constitue pas une partie de la cotisation de ce dernier. A ce titre il a été versé 245.70 pour l'exercice 2013-2014